

DELIBERATIONS

L'an deux mil onze, le vingt deux juillet à dix neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de PORT-SAINTE-FOY-et-PONCHAPT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques REIX, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 12 juillet 2011.

Nombre de Conseillers : *en exercice* : 18
présents : 13
votants : 16

PRESENTS : MM. REIX, BOILEAU, Mme PENISSON, MM. LABORDE, LACLOTTE, ROUSSEAU, Mmes BUSO, CHATEAU, MM. BORDE, LUTZ, Mmes PEYRONNET, PHILIT, M. REBEYROLLE

EXCUSÉS : Mmes BAYLE et FREGIER, MM. LOUIS (ayant donné procuration à M. BOILEAU), MAUREAU (ayant donné procuration à Mme PENISSON) et REGNER (ayant donné procuration à M. REIX)

ABSENTS : néant

Monsieur BOILEAU a été élu secrétaire.

=oOo=

Après lecture, le procès-verbal de la précédente réunion a été adopté à l'unanimité.

Le registre des délibérations a été signé par chacun des membres présents.

=oOo=

22-07-2011-01 : MODIFICATIONS BUDGETAIRES – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire rappelle que les terrains sis rue des Pêcheurs ont été vendus récemment par la Commune. Cela entraîne des écritures comptables qui n'ont pas été prévues au budget. Il convient donc d'abonder certains articles comme suit :

	Diminution sur crédits déjà alloués		Augmentation des crédits	
	Article	Somme	Article	Somme
<u>Dépenses</u>				
Valeurs comptables des immobilisations cédées OP 18			675	4,15 €
Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement OP 18			676	29 995,85 €
<u>Recettes</u>				
Produits des cessions d'immobilisations			775	30 000,00 €
<u>Dépenses</u>				
Terrains nus			2111	11,00 €
<u>Recettes</u>				
Autres			1328	11,00 €

22-07-2011-01b : VIREMENT DE CREDITS – BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le budget annexe Assainissement prévoit des crédits trop importants en dépenses imprévues, au regard des règlements. Il convient donc de rétablir cette situation par un virement de crédits comme suit :

	Diminution sur crédits déjà alloués		Augmentation des crédits	
	Article	Somme	Article	Somme
Dépenses imprévues	022	1 078,00 €		
Rémun. d'intermédiaires et honoraires			622	1 078,00 €

22-07-2011-02 : ALIENATION DE L'IMMEUBLE SIS 43 ET 43 BIS RUE ONESIME RECLUS

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la vente de l'immeuble sis 43 et 43bis rue Onésime Reclus (parcelles AY 86 et 511) n'avait pas pu aboutir, les acquéreurs n'ayant pas obtenu leur prêt bancaire.

Il présente au Conseil municipal les nouvelles offres :

- 5 juillet 2011 : la SCI Jean Jaurès à Pineuilh propose la somme de 110 000 € ;
- 6 juillet : Monsieur Olivier LOSTE de Port-Sainte-Foy propose la somme de 115 000 € sous réserve d'acceptation d'un prêt bancaire ;
- 21 juillet : Monsieur Vincent RAMOUSSE géomètre expert à Port-Sainte-Foy et son épouse Alix qui est ostéopathe proposent l'acquisition de l'immeuble pour y installer leurs cabinets professionnels respectifs, au prix de 120 000 € sans condition suspensive ;
- 22 juillet : Monsieur Olivier LOSTE fait une nouvelle proposition au prix de 125 000 € sous réserve d'acceptation d'un prêt bancaire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Considérant le projet professionnel de Madame et Monsieur RAMOUSSE,

Acceptent la proposition de ces derniers au prix de 120 000 € (*MM. BORDE et LACLOTTE s'abstiennent*). Les frais notariaux seront à la charge de l'acquéreur,

Mandate Monsieur le Maire pour faire toutes les démarches nécessaires pour signer l'acte notarié.

22-07-2011-03 : PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNES

Monsieur LACLOTTE informe l'Assemblée que le Département souhaite développer un tourisme itinérant sur l'assise des parcours inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Dans ce nouveau créneau qui s'appuie sur des thématiques emblématiques, il s'agit de réactualiser un itinéraire Jacquaire dénommé Voie de Vèzelais, qui vient de la Haute-Vienne, traverse le département de Firbeix à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt et rejoint la Gironde. Pour que ce parcours soit favorable à la découverte du patrimoine et à la rencontre avec la population il convient de bâtir de vrais produits touristiques et de renforcer notre image en y apportant une plus-value en terme de signalétique, de services, d'animations, de continuité des aménagements et de partenariats divers et variés.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Approuve le projet tracé de la voie Jacquaire dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée,

Accepte le balisage et l'installation du mobilier Jacquaire par la Communauté de Communes du Pays Foyen,
Autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce administrative relative à cette opération.

22-07-2011-04 : PROJET DE FUSION DU SI DFCI DU LANDAIS ET DU SI DFCI DE LA DOUBLE

Monsieur ROUSSEAU rend compte au Conseil municipal de la dernière réunion du Syndicat Intercommunal du DFCI du Landais au cours de laquelle le projet de fusion avec le syndicat du DFCI de la Double a été évoqué (proposition n° 82 dans le cadre du projet de schéma départemental de coopération intercommunale de la Dordogne). Il donne lecture de la délibération du 7 juillet du Comité syndical qui s'oppose à cette fusion et demande le soutien des communes adhérentes.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Approuve la décision du Syndicat intercommunal du DFCI du Landais,
Emet un avis défavorable à la fusion du dit syndicat avec celui de la Double.

22-07-2011-05 : PREVENTION CONTRE LA DELINQUANCE

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 25 mai dernier par laquelle le Conseil municipal a donné un accord de principe pour l'installation d'un système de vidéo-protection au centre bourg sous réserve de l'obtention des aides financières de l'Etat.

Cet équipement serait un prolongement de celui qui a été mis en place au cœur de la bastide de Sainte-Foy-la-Grande.

Il fait part à l'Assemblée des nombreux actes d'incivilité et parfois de violence dont notre commune a été la cible au cours des mois précédents, sans oublier les nombreux cambriolages.

Le développement de la délinquance ne concerne plus seulement les grands centres urbains mais touche aussi désormais les communes de plus petites tailles comme celles qui constituent le bassin de vie du Pays Foyen.

Face à ce phénomène inquiétant, Monsieur le Maire a réuni le 11 juillet une cellule de crise avec la participation des représentants de la gendarmerie. Ces derniers ont assuré qu'ils ne ménageraient pas leurs efforts en multipliant des patrouilles, de jour comme de nuit. La police municipale collabore au dispositif.

Cependant, ils constatent que lors des enquêtes de voisinage la population est réticente à parler ce qui ne facilite pas leur tâche pour appréhender les malfaiteurs.

Au cours de cette réunion de réflexion il a été proposé, outre la vidéo-protection :

- la mise en place de référents de quartiers parmi les élus municipaux qui le souhaitent afin de servir de relais pour contacter la gendarmerie lors d'incidents ;
- d'informer la population et notamment les personnes âgées et les plus vulnérables sur les possibilités de se doter de bracelets de télé-assistance et/ou de système d'alarme, une action qui peut être mise en réseau avec le voisinage ;
- de solliciter la Communauté de Communes pour la réactualisation du Centre Intercommunal pour la Sécurité et la Prévention de la Délinquance (CISPD) avec une action efficace sur le terrain.

Monsieur le Maire précise que la sécurité est bien une priorité pour la municipalité. Ce n'est ni une priorité partisane ni une priorité d'un jour mais bien une priorité quotidienne qui demande de la continuité et de la ténacité. Il est impératif que la loi républicaine soit respectée.

RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS, 22 JUILLET 2011 :

22-07-2011-01 : MODIFICATIONS BUDGETAIRES – BUDGET PRINCIPAL
22-07-2011-01b : VIREMENT DE CREDITS – BUDGET ASSAINISSEMENT
22-07-2011-02 : ALIENATION DE L'IMMEUBLE SIS 43 ET 43 BIS RUE ONESIME RECLUS
22-07-2011-03 : PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNES
22-07-2011-04 : PROJET DE FUSION DU SI DFCI DU LANDAIS ET DU SI DFCI DE LA DOUBLE
22-07-2011-05 : PREVENTION DE LA DELINQUANCE

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

• Monsieur REIX informe l'Assemblée que la municipalité organisera un vin de l'amitié en face de la boucherie avec les riverains de la rue Onésime Reclus le vendredi 29 juillet à 19 heures pour les remercier de leur patience et de leur compréhension pendant toute la durée des travaux.

• Monsieur LACLOTTE fait part du mail de Monsieur BOUTIGNY au sujet du balisage des deux boucles retenues dans le cadre du PDIPR sur notre commune. Cet agent départemental nous précise quelle microsignalisation il est nécessaire d'implanter le long des dits chemins ainsi que leur emplacement exact.

• Monsieur REIX donne lecture de la lettre de l'USTOM qui présente la prochaine enquête qui sera menée auprès de la population au sujet de la redevance incitative. Les administrés recevront un avis d'enquête, une brochure explicative et un questionnaire afin d'évaluer le mieux possible les besoins en conteneurs de la population avant le démarrage de l'opération.

• En qualité de représentant de la Commune, Monsieur LABORDE a participé à la visite à Sainte-Foy et en Pays Foyen de la délégation venue de Rottenburg du 11 au 17 juillet, conduite par Messieurs le Préfet et le Sous-préfet du Landkreis. A souligner une journée entièrement organisée par nos amis de Saint-Antoine-de-Breuilh et une visite du musée de la Batellerie de Port-Sainte-Foy, fort bien commentée par la jeune stagiaire étudiante en histoire de l'art. Cette visite fut conclue par un vin d'honneur offert par notre municipalité. L'année prochaine ce sera le tour des Foyens de se déplacer en Allemagne du 25 juin au 1^{er} juillet.